

Réf : DCM/2019/n°2/7.1/21-02/2

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	24	27

Date de la convocation : 14-02-2019
Date de l'affichage : 15-02-2019

OBJET :

**TARIFS CENTRE SOCIO
CULTUREL MUNICIPAL**

Rapporteur : JC CAMPOS

SEANCE DU 21 FEVRIER 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le VING ET UN FEVRIER à 18 H
Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

PRESENTS : Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUULET, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Maguelone CHAREYRE, Nathalie THEODOSE, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Stéphane PIGNAN.

Absents ayant donné procuration :

Sabine ROUS à J. SOLEYROL Guillaume BER à C. BONATO
Alexandra BONNET à Rachida BOUTEILLER

Absents : C. BERTINI – A. JACINTO

Secrétaire de séance : Véronique BONVICINI

Le 19 décembre dernier, le conseil municipal a adopté les nouveaux tarifs du centre socio culturel municipal

Une erreur matérielle s'est glissée dans les tarifs suivants :

Tarifs : sorties culturelles et familles

Catégorie 4 : sorties culturelles et familles avec une prestation de service extérieur payante supérieure à 10 €			
Adultes	Adultes minima sociaux et jeunes de moins de 25 ans	Enfants de moins de 16 ans	Enfants de moins de 16 ans des familles aux minima sociaux
12 €	6 €	5 €	2,5 €

Le conseil municipal est invité à délibérer

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :
- adopte la proposition.



Le Maire,
Pierre Maumejean